



Bulletin Avril 2021



Victoires obtenues par la CGT ST Crolles !

Activité partielle pour Garde d'enfant(s) : La direction de ST Crolles n'est pas à son premier comportement antisocial, et le sujet de l'activité partielle pour garde d'enfant(s) pour ce troisième confinement ne fait malheureusement pas exception à la règle ! Suite aux annonces présidentielles, certains parents salarié-e-s postés ont demandé logiquement le placement en activité partielle pour garder et éduquer leur enfant(s) en cette période où toutes les structures d'accueil sont fermées. Cependant la direction du site a décidé de refuser (pour certains postes précis) ou bien d'accorder partiellement et de manière ubuesque l'activité partielle aux salarié.e.s travaillant de nuit et le week-end. La direction jouant sur le flou laissé par le ministère du travail, et pour gratter des salarié-e-s en production, car là est sa priorité !

Après avoir tenté le dialogue avec la direction, qui est resté sourde aux problématiques exposées par les salarié-e-s, nous avons entre le 8 et 9 Avril cherché et sollicité des réponses contre cette décision de la direction, **auprès de l'inspection du travail, de l'avocate du CSE et même de la médecine au travail ! Mais face au flou, difficile de faire avancer ce sujet.** En parallèle nous avons fait remonter ce point au ministère du travail via notre interlocutrice CGT qui participe aux réunions covid les lundis avec le gouvernement !

Lundi 12 avril matin nous avons alors enclenché une procédure de **Danger Grave et Imminent** sur les risques psychosociaux (RPS), accidents aux postes de travail et accidents de trajet pouvant être engendrés par la décision de la direction et la fatigue accumulée par ces salarié-e-s déjà en carence de sommeil par leurs horaires atypiques ! **Le jour même**, l'activité partielle était acceptée en totalité pour l'équipe 3, pour les nuits du vendredi et dimanche pour l'équipe 5. À la suite de nos rencontres avec la direction dans le cadre de cette procédure, celle-ci s'est engagée à traiter toutes les problématiques individuelles sur les postes du samedi jour et nuit et dimanche jour, seuls postes dont la situation est incertaine en l'absence de décision claire du ministère du travail !

Pour les salarié-e-s en télétravail et en eq4 & 5 si vous rencontrez des problèmes, merci de nous contacter !

Après l'acquisition de ces avancées, nous avons clôturé notre DGI le 20/04/2021. La ténacité et moyens employés par la CGT ST Crolles ont permis de faire avancer cette problématiques pour l'ensemble des salarié-e-s de ST et d'ailleurs !

Égalité FEMMES/HOMMES :

Les femmes ont-elles un déroulement de carrière identique à leurs homologues hommes ?

11 femmes salariées ST Crolles et Grenoble ont saisi la justice dès 2015 pour faire reconnaître l'existence d'une discrimination systémique dans l'entreprise, servir d'exemple et ouvrir la voie pour les autres femmes ! La procédure est très longue et très lourde à supporter.



La CGT soutient pleinement ces femmes car c'est un sujet prioritaire pour notre organisation syndicale !!!

Voici la dépêche publiée le 23 mars 2021 sur le site AEF info qui reflète le parcours titanesque auxquels sont confrontées ces femmes.

Cette étape d'avant procès pour récupérer des éléments que seul l'employeur détient est un enjeu collectif pour toute personne s'estimant discriminée.

https://www.courdecassation.fr/.../mars.../407_16_46689.html

Plus d'Actualités

Site internet CGT ST France : stmicro.reference-syndicale.fr

Site internet CGT ST Crolles : cgtstcrolles.fr

Facebook CGT ST Crolles : [Cgt-Stmicro-Crolles](https://www.facebook.com/Cgt-Stmicro-Crolles)

Victoires CGT ST Crolles Suite ! COVID-19: Fin des décalages, la CGT dissuade la direction de retirer ou modifier les décalages des entrées / sorties des équipes postés ! La direction souhaitait réaliser un nouveau protocole de lissage des horaires des postés afin de retirer les 25' à 30' de décalage actuel nécessaire à la gestion sécurisée des flux importants des équipes ! Pour cela elle voulait s'appuyer sur les propositions de certains syndicats ! Lors du CSE, fin mars, face à nos avis, argumentations, avertissements (**référence à notre début d'assignation en référé de ST en juillet 2020**), et tenant compte de la situation sanitaire actuelle, la direction a décidé de ne pas réaliser ses tests sur son nouveau protocole et rétropédale ! **Au vu de la situation sanitaire actuelle, la CGT se félicite d'avoir été entendue par la direction locale !** Bientôt 1 an que nous tenons cette mesure de protection collective non sans mal face aux attaques répétées !

Travailler OUI, se mettre et mettre en DANGER NON !

Emploi structurel et illégal des contrats précaires (CDD & Intérim) : La CGT ST Crolles saisit l'inspection du travail en réalisant un Droit d'Alerte Social ! La direction jouant la montre et n'apportant aucune réponse tendant à corriger ces situations que nous dénonçons depuis plus d'un an, nous avons donc lancé cette procédure ! Nous avons partagé des éléments (dossier de + de 20pages d'analyse sur l'emploi à ST Crolles) permettant à l'inspectrice du travail d'avoir une bonne vision sur l'utilisation des contrats précaires sur notre site.

Plus d'infos sur ce sujet prochainement, mais ça avance !



Alerte CGT concernant des faits graves du manager Mr Karmous ! Il y a peu, nous avons été une nouvelle fois alerté de faits graves (favoritisme, discrimination, harcèlement moral, propos dégradants entres autres) concernant **Mr Karmous !**

Nous avons mené une première enquête et recueilli d'autres témoignages qui corroborent bien avec le premier signalement Ces faits énoncés, nous les avons déjà dénoncés auprès de la direction, notamment il y a quelques années lors d'une procédure de **Danger Grave et Imminent** dans cette équipe. Les faits étaient similaires à ceux énoncés ces dernières semaines. La direction n'avait alors rien fait contre ce manager, et avait plutôt viré le salarié harcelé !

Mardi 14/04 nous avons rencontré la direction. Nous avons exposé les signalements récents et anciens dont nous avons à disposition concernant ce manager. La direction a pris note, travaille de son côté. Elle nous a invités à une nouvelle rencontre prochainement pour faire le point sur cette situation! **Affaire qui semble déranger la direction... !**

Nous avons fait comprendre qu'il serait temps de traiter la situation, car aussi non, nous déploierons d'autres moyens pour faire corriger celle-ci ! **Nous attendons le retour de la direction, mais en attendant le carton rouge CGT s'imposait !**

BREVES...

Suivez-nous sur notre page Facebook **CGT ST Crolles !**

Vous désirez avoir des infos rapides et régulières sur notre activité et les sujets d'actualités ! Rejoignez-nous, contactez-nous ! **Vous êtes déjà 1114 à suivre notre page !** [Cgt Stmicro Crolles](#)

Election Très Petites Entreprises :

Les salarié-e-s des très petites entreprises (-11 salariés) ont voté et placé la CGT en première place avec 26.31% des votes, suivi de la CFDT 16.46% et l'UNSA 15.89% ! En fin d'année, ça sera à votre tour de voter, n'hésitez pas à faire le même choix pour avoir un syndicat combatif à vos côtés !

Mobilisation chez Teisseire Crolles :

Après le rachat de l'entreprise familiale de sirops par un groupe anglais, s'en est suivi il y a un peu plus d'un an, un premier PSE, touchant les encadrants. Depuis le rachat, les conditions de travail se sont détériorées, RH & management agressif, de nombreux entretiens disciplinaires, aucun investissement sur les infrastructures vieillissantes. **La CGT** après plusieurs alertes sur ces sujets, a décidé avec les salarié-e-s de conduire une grève illimitée ! Cette grève est très suivie depuis le Jeudi 08 Avril ! **La CGT ST Crolles** est venue en solidarité aux cotés des salarié-e-s grévistes et nous avons donné **300 euros** à la caisse de grève ! Soyez solidaires soutenez-les :

<https://www.leetchi.com/c/un-parfum-amer-a-lusine-de-sirop-teisseire>

Agenda Mobilisations:

Vendredi 23 Avril 12h30 au CHU Grenoble :
Mobilisation contre réforme assurance Chômage

Jeudi 29 Avril : Mobilisation négociation convention collective Métallurgie **14H30 devant L'UDIMEC**

Samedi 1 Mai : Journée internationale des travailleurs-euses : **10H Gare de Grenoble**

